

➔ P.14 | Rencontre avec...

Mathieu Pépin, cultiver
l'indépendance

➔ P.16 | Chroniques fermières

Portraits de paysans dans
une société en confinement

➔ P.19 | Ils & elles bénévoles

Christophe Bayle
et Camille Ménard

P.8 | DOSSIER

QUAND LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT



COLLECTIVITÉS LOCALES : UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LA TRANSFORMATION DU MODÈLE AGRICOLE

Michel Vampouille, président de la Fédération Terre de Liens

Dans un contexte de crise multiforme, la nécessité de maintenir le bon fonctionnement de notre société nous fait redécouvrir l'importance de plusieurs métiers, qui font paradoxalement partie des moins bien rémunérés. Depuis des décennies, le travail de nombreux paysans et paysannes se voit dévalorisé au profit d'une agriculture basée sur l'agrochimie, la technologie et la financiarisation. À cette pente délétère s'ajoute l'accaparement des sols agricoles par des grands groupes, dont l'objet n'est pas le bien commun.

Pour engager la transition, un engagement massif à toutes les échelles territoriales est indispensable.

Il y a dix ans, Terre de Liens publiait la première édition du guide « Agir sur le Foncier agricole – un rôle essentiel pour les collectivités locales ». Si, à l'époque, ce sujet pouvait paraître marginal, le contexte en 2020 a radicalement changé, en témoignent la campagne des municipales et les débats autour du COVID-19 !

Des collectivités de plus en plus nombreuses considèrent que, pour faire face aux divers risques actuels (alimentaires, sanitaires, climatiques, etc.), il est de leur responsabilité de s'impliquer en faveur d'une agriculture locale et

Pour engager la transition, un engagement massif à toutes les échelles territoriales est indispensable.

de qualité. De nombreux élus élaborent des Programmes alimentaires territoriaux (PAT), facilitent des installations et soutiennent la mise en place de ventes directes et de circuits courts. Certains commencent à agir concrètement pour la protection des terres agricoles.

Ce changement favorable pourrait devenir irréversible et s'accélérer. Aussi, nous devons dès à présent stimuler la généralisation de passages à l'acte cohérents et co-construits avec les citoyens. Toutes les politiques publiques doivent soutenir une transformation radicale et encourager des prises de décisions majeures pour sauver le climat et la biodiversité, en faveur de la transition agroécologique et alimentaire.

Terre de Liens, avec ses partenaires, avec les collectivités et les citoyens, en est un acteur convaincu. ●

CHEMINS DE TERRE N° 12, JUIN 2020 | Éditeur : Terre de Liens, association loi 1901, 25 quai André Reynier, 26400 Crest. Tél. 09 70 20 31 00 | www.terredeliens.org | Imprimeur : Corlet Roto, Zone d'activités les Vallées, 53300 Ambrières-les-Vallées. Tél. : 02 43 00 07 36 | Directeur de la publication : Michel Vampouille | Coordination : Noémie Girard | Secrétariat de rédaction : Chantalita Faber, Constance Gard, Jean-Luc Michel | Ont contribué à ce numéro : Gabriela Calmon, Marc Donneger, Corinne Dupasquier, Delphine Fèvre, Constance Gard, Anne Gellé, Noémie Girard, Lysiane Jarno, Benoît Labaune, Simon Moliner, Constance Nowacki, Fabrice Perez, Valérie Pommet, Véronique Rioufol, Valérie Rosenwald, Damien Roumet, Lucie Sourice, Michel Vampouille, Antoine Villar, Emilie Wietzke | Crédits couverture : Freddy le Saux | Création graphique : Tiens donc! Nicolas Pruvost – www.tiens-donc.com | Journal envoyé aux actionnaires, donateurs et adhérents de Terre de Liens | Contacter la rédaction : comiteredac@terredeliens.org / 09 70 20 31 00 | Dépôt légal : octobre 2020



Vous recevez Chemins de terre parce que vous êtes actionnaire, adhérent ou donateur à Terre de Liens. Si vous souhaitez ne pas en être destinataire, merci de nous le signaler : appel téléphonique (09 70 20 31 00), courriel (mouvement@terredeliens.org) ou courrier (Terre de Liens, 25 quai André Reynier, 26400 Crest).





© Mark Neville - photo extraite de sa série «Parade» en 2019

MARK NEVILLE, photographe anglais, a travaillé sur les liens entre les côtes britanniques et bretonnes au moment du Brexit. Il s'est passionné pour la question de l'agriculture paysanne et de l'accès aux terres, proposant à Access to Land de travailler sur la sortie d'un livret spécial accompagnant son exposition à la Photographers Gallery à Londres au printemps 2020.

P. 4-7 Nouvelles du mouvement

P. 8-13 Le dossier

> Quand les collectivités s'engagent pour la résilience alimentaire

P.14-15 Rencontre avec...

> Mathieu Pépin, cultiver l'indépendance

P.16-17 Chroniques fermières

> Portraits de paysans dans une société en confinement

P.18 Agir ensemble

> Décrypter l'énergie

P.19 Ils & elles bénévoles

> Christophe Bayle, initiateur de la photothèque
> Camille Ménard, du goût pour la gestion

P.20 Questions de terre, questions d'argent

P.21 Carte des fermes Terre de Liens

P.22 Un peu de recul?

> CARMA retient son souffle

LOI DE FINANCES 2020

MOBILISATION MASSIVE DU MOUVEMENT

En septembre 2019, la Foncière a eu la mauvaise surprise d'apprendre qu'en vue d'évolutions réglementaires prévues par la Loi de Finances 2020, elle ne pourrait plus proposer d'avantages fiscaux.

Que s'est-il passé ?

La réduction fiscale de l'impôt sur le revenu pour les souscriptions d'actions d'entreprises ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) a été remise en question par une décision de la Commission européenne, considérant les déductions fiscales dont bénéficient les souscripteurs des entreprises solidaires de plus de 10 ans comme une aide d'État, non permise par la réglementation européenne. Une telle évolution aurait fortement ébranlé son activité.

Les foncières solidaires s'unissent

La Foncière entreprend alors un important travail de mobilisation. Elle s'aide d'une lobbyiste spécialisée dans les politiques agricoles et environnementales. Elle s'associe à d'autres foncières solidaires avec l'appui de Finansol pour échanger avec les services du ministère de l'Économie et des

Finances et du ministère de l'Agriculture sur la construction d'une solution commune. Le mandat SIEG (Services d'intérêt économique général), reconnu par la réglementation européenne, apparaît comme la solution pour le maintien des aides fiscales.

Le mouvement fait bouger les lignes

En quelques jours seulement, le mouvement lui aussi se met à l'œuvre : de nombreux bénévoles et salariés d'associations territoriales interpellent leurs députés et sénateurs, notamment pour inclure les foncières solidaires agricoles dans le dispositif SIEG.

La mobilisation s'est concrétisée par l'appui de nombreux parlementaires et l'adoption de l'amendement en décembre. La Foncière se réjouit de pouvoir bénéficier de la force du mouvement auquel elle appartient.

Bien qu'elle soit toujours dans l'attente de la parution des décrets qui assureront le maintien des réductions fiscales avec une augmentation à 25 % en 2020, elle remercie l'ensemble des membres qui se sont mobilisés !

→ UN LOBBYING SUR PLUSIEURS MOIS

Fin septembre 2019 : la Foncière entre dans le groupe de travail du ministère des Finances, constitué du Pôle « financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et investissement à impact » (PESSII), des foncières du logement social (Habitat et Humanisme, Solidarités nouvelles pour le logement) et de FINANSOL.

12 novembre : Mobilisation de l'ensemble du mouvement pour interpellier les députés et demander un sous-amendement pour inclure les foncières agricoles dans l'amendement visant à protéger les foncières ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale).

13 novembre : À l'Assemblée nationale, le sous-amendement proposé par Terre de Liens a été déposé et soutenu par plusieurs députés de tous les groupes politiques. Le même jour, le Gouvernement a demandé son retrait pour retravailler l'article pendant la navette parlementaire entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

21 novembre : Mobilisation du mouvement pour demander un soutien aux sénateurs.

Début décembre : Dépôt de nombreux amendements.

L'un d'eux a été travaillé par l'administrateur de la commission des Finances du Sénat en étroite collaboration avec le ministère des Finances et le ministère de l'Agriculture.

9 décembre : L'amendement « Terre de Liens » est soutenu et adopté par le Sénat dans le projet de Loi de Finances 2020 !

28 décembre : La Loi de Finances 2020 est promulguée à l'Assemblée nationale.



HISTOIRE D'ASSO

ENTRE MER ET MONTAGNE

Valérie Pommet



En 2008, une poignée de militants des Cévennes gardoises et de l'Aude se mobilisent pour créer Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Xavier Robert, alors directeur de l'Association nationale, les soutient pour répondre « au développement exponentiel du mouvement Terre de Liens, qui ne compte alors que 5 salariés à l'échelon national. » L'ADEAR et Terres Vivantes, son équivalent dans l'Hérault, permettent un premier recrutement en 2010.

En 2020, l'association a bien grandi et réunit plus de 300 adhérents, dont 80 bénévoles actifs. Elle emploie 4 salariés. Ensemble, ils sont notamment mobilisés autour des 17 fermes locales. La région est diverse dans ses territoires géographiques, des montagnes au littoral méditerranéen, tout comme dans ses mutations démographiques et

sociales. Cela amène des axes de travail spécifiques pour Terre de Liens : concurrence des usages avec le tourisme, monoculture de la vigne, omniprésence des friches, et à l'opposé une difficulté à accéder et à partager le foncier pour les nouveaux paysans que nous soutenons.

Pour s'assurer que les citoyens ressentent l'âme de Terre de Liens, l'association départementalise au mieux son action (animateurs départementaux, assemblées départementales) et fait vivre ce qui l'anime : l'éducation populaire et l'affirmation que les paysans sont au cœur de son projet politique. « D'une démarche timide à nos débuts, j'ai réalisé récemment que nous étions devenus des interlocuteurs de poids pour la SAFER, pour les collectivités... pour défendre le monde paysan. Je nous sens debout, forts, enracinés. » ●

Activisme et luttons foncières : guide pratique

Occupations de terres, luttons de résistance à l'accaparement et à la construction d'infrastructures inutiles, mobilisations citoyennes pour soutenir l'agriculture paysanne et l'installation de néo-agriculteurs, réinvention des solidarités entre générations d'agriculteurs ou actions de collectivités locales...
Fin mai, Terre de Liens et plusieurs de ses partenaires européens* ont sorti une nouvelle publication : « *Des terres en commun : stratégies locales d'accès à la terre pour l'agriculture paysanne et l'agroécologie* ».

Ce manuel foisonnant propose un ensemble de ressources pratiques pour les acteurs de terrain mais aussi pour les organisations qui souhaitent s'engager sur la question foncière et enrichir leurs modes d'action. On y trouve des expériences d'une dizaine de pays, une analyse des politiques publiques nationales et des textes juridiques internationaux qui peuvent être mobilisés.

La richesse des expériences présentées témoigne du regain des mobilisations en Europe depuis dix ans et souligne la diversité croissante des acteurs qui reconnaissent aujourd'hui l'importance des terres agricoles et de l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs.

*Via Campesina, Urgenci, Transnational Institute, Eco Ruralis, etc.

 Retrouvez plus d'informations sur terredeliens.org/luttons-paysannes

I Muvrini soutient le mouvement

Dans le numéro précédent, nous vous parlions de la naissance de Terre de Liens Corsica.

Une autre belle nouvelle nous vient de l'île! Le groupe corse I Muvrini a porté le message de Terre de Liens sur les planches pendant sa dernière tournée « Portu in Core ». Jean-François Bernardini, orateur passionné et chanteur du groupe, a apporté toute sa présence et sa vitalité dans la parole militante qu'il porte depuis toujours, dans ses albums comme sur la route. Les spectateurs curieux ont pu aller se renseigner auprès de bénévoles présents sur les premières dates.

On attend avec impatience la reprise des événements culturels pour les suivre dans la suite de leur traversée. Un immense merci au groupe et aux bénévoles impliqués!

Chemins de terre évolue

Nous avançons main dans la main avec nos partenaires pour alléger au maximum l'empreinte carbone de ce magazine. Dès le prochain numéro, nous ferons un pas de plus dans cette expérimentation : supprimer l'emballage. C'est un essai, et nous apprendrons du processus. On vous invitera à nous faire part de vos retours!

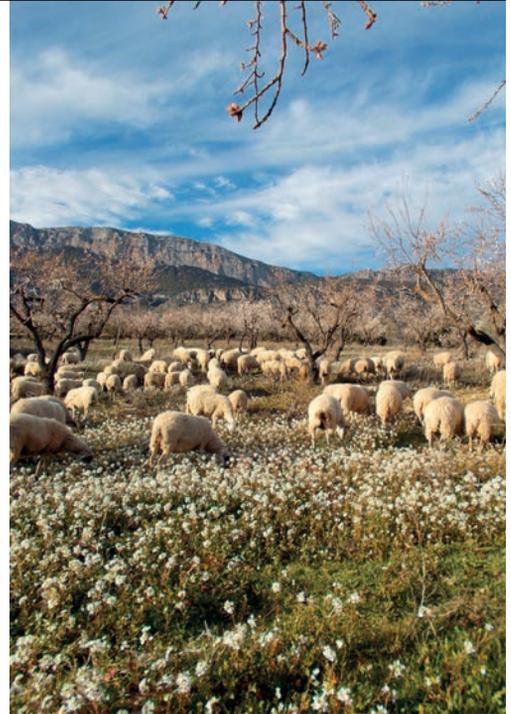
COOPÉRER ET PRÉSERVER

PORTER NOTRE REGARD VERS LES MONTAGNES!

Simon Moliner

Depuis 2014, les trois associations territoriales du massif des Pyrénées partagent un programme commun* : mobiliser sur les problématiques foncières atypiques de ces montagnes.

Citoyens, que savez-vous de ce qui se passe là-haut sur les montagnes? Renouvellement des générations, transmission des fermes entraînant un basculement de modèle agricole, complémentarité des espaces agricoles entre « pentes et fonds de vallée », diversité et précarité des modes d'accès à la terre... L'agriculture paysanne et biologique est, ici comme ailleurs, une solution pour maintenir des milieux vivants.



© Simon Moliner

Le pâturage collectif est important : quasiment aucune ferme d'élevage n'est entièrement autonome. Les éleveurs sont dépendants d'autres espaces c'est ce qui fait la beauté de leur métier, cela les ancre à leur territoire et à une autre culture de la propriété qui les a précédés.

Notre action met Terre de Liens systématiquement en lien avec les acteurs du monde pastoral sur ces questions. En complémentarité avec les outils spécifiques au domaine (l'association foncière pastorale, le groupement pastoral...), Terre de Liens enrichit cette dynamique de transition notamment par sa capacité à mettre en place des réseaux solidaires autour des porteurs de projets et des fermes, à lever des fonds, à mobiliser des bénévoles et à gérer des bâtiments... Bref, à créer sans cesse par la vitalité de notre mouvement.

Les actions collectives menées autour des 10 fermes Terre de Liens du massif des Pyrénées répondent à la transformation du modèle agricole dont nous sommes convaincus qu'elle est déjà une réalité. ●

* soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, anciennement Commissariat général à l'égalité des territoires.

COUP DE PROJECTEUR

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS 2019 DE LA FONDATION



© Bastien Delfives - Transit

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Terre de Liens entend soutenir un réseau de partenaires sur un thème commun : la préservation de la vocation agricole et nourricière des terres sur le long terme.

Choisis par un jury composé de huit bénévoles de Terre de Liens, les cinq lauréats ont reçu des soutiens financiers allant de 5 000 à 15 000 € selon les projets. Tour d'horizon.

Pour promouvoir la connaissance des sols dans les enseignements agricoles, l'Association française de l'étude des sols a souhaité développer des ressources et des supports pédagogiques pour une meilleure représentation de ce sujet clé auprès des futurs acteurs du domaine, en proposant également un accompagnement à l'échelle des territoires et un réseau d'échanges.

Depuis 25 ans, l'association Adèle de Glaubitz développe un accompagnement sur les thèmes de l'autisme, du handicap et de la protection de l'enfance. Avec les 140 hectares de terres agricoles qui entourent l'institut médico-social, l'association projette de développer un circuit alimentaire

local, de la terre à l'assiette, pour ses usagers.

Dans un contexte de très forte rétention foncière, le projet du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Belle-Île-en-Mer a été retenu pour contribuer à lever les freins sur le foncier agricole insulaire. En sécurisant les exploitations agricoles en place, le projet conforte la transition agricole et alimentaire de l'île.

Pour outiller les acteurs locaux et les équiper pour intervenir avec plus d'efficacité, la FADEAR (Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural) travaille à la sortie d'un guide d'intervention juridique présentant des outils concrets contre l'implantation de projets consommant du foncier agricole.

Enfin, le collectif Transit élabore une démarche documentaire sensible autour de Terracoopa, une dynamique coopérative de paysans en agroécologie autour de Montpellier. Pendant un an, ils suivront trois agriculteurs de cet espace-test, capturant leur quotidien via la photographie et l'enregistrement sonore. ●



Nouvel appel à projets en 2020

Cette année encore, la Fondation Terre de Liens et la Fondation Léa Nature / Jardin BiO renouvellent et renforcent leur partenariat pour encourager l'émergence de tout type d'initiatives positives permettant la préservation des terres.

Les nouveautés :

- La thématique. Focus sur la protection ou de réhabilitation de la biodiversité en lien avec les pratiques agricoles.
- Le montant de soutien doublé, avec une dotation totale de 100 000 €.

Les financements seront répartis entre des projets « coup de cœur » et « coup de pouce ».

Candidatures ouvertes jusqu'au 15 juillet!



Plus d'informations sur
www.aap.leanature.terredeliens.org



QUAND LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT POUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Lutte contre les pesticides, jardins partagés, cantines scolaires ou documents d'urbanisme coopératif : ces dernières années, de plus en plus d'édiles locaux ont pris à bras le corps les enjeux de la transition écologique. Preuve s'il en est que l'échelon communal est un point d'ancrage pertinent pour engager les transitions que nous souhaitons. /// Damien Roumet

Si certaines communes résonnent aujourd'hui comme des territoires pionniers (Langouët pour sa lutte contre les pesticides, Saillans pour sa démocratie participative...), d'autres deviennent fer de lance sur la préservation des terres agricoles. Connaissez-vous Capestang, Argentan ou Moëlan-sur-Mer? Tour d'horizon de territoires engagés aux côtés de Terre de Liens.

La terre nourricière... on s'en friche?

Comment lutter contre la multiplication des friches sur un territoire? Phénomène bien connu des zones

littorales ou périurbaines, l'enfrichement est souvent le résultat de causes bien différentes. Dans certains cas, ce constat peut se révéler un élément déclencheur de stratégies foncières locales menées par des collectivités. Il en est ainsi de l'expérience de Moëlan-sur-Mer où un travail de fourmi et de longue haleine a été mené par Terre de Liens Bretagne - Liamm an douar - en appui de la politique de reconquête paysagère menée par la mairie. Après plusieurs années de travail, d'accompagnement et l'activation de dispositions juridiques souvent méconnues (voir page 11), la collectivité compte bien voir sous peu les résultats d'une telle

mobilisation avec « à la clé, une trentaine d'emplois créés d'ici deux ans sur plus de 120 hectares », s'enthousiasme l'ancien maire, Marcel Le Pennec.

A Capestang, commune de 3500 habitants en Languedoc-Roussillon, le point de départ d'une politique locale volontariste est similaire. Ici, on connaît la pression urbaine et littorale, à laquelle s'ajoute l'uniformisation agricole qui joue fortement au profit de la viticulture. Pour faciliter l'installation d'autres activités, notamment maraîchères, la commune s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique d'achat de terres

qui s'est traduite par l'acquisition de plus de 35 hectares. C'est « *un véritable trésor de guerre dans cette zone où la pression foncière est énorme* », nous rappelle Emeline Buron, alors en charge de l'accompagnement par Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Pourtant, les choses ne sont pas si simples : l'émiettement façon puzzle de ces terres ainsi que l'absence de bâti ne permettent pas d'enclencher la dynamique espérée par la collectivité. « *Nous avons donc proposé aux propriétaires privés du village des échanges avec la mairie en vue de créer une entité agricole cohérente de parcelles regroupées* », poursuit Emeline. Pari réussi après deux années de travail et l'installation de deux agriculteurs sur ces terres communales !

La carte comme support pour révéler le territoire

L'originalité de l'accompagnement mené par Terre de Liens à Capestang s'est aussi traduite par l'animation d'ateliers de cartographie participative. La première étape consiste en « un repérage par photo aérienne de toutes les parcelles qui semblaient se fermer ou ne pas être en culture. » Puis, c'est au contact du terrain, arpenté collectivement, que les données sont affinées au cours de « carto parties » associant citoyens, élus et paysans. Les terres non valorisées se révèlent là aussi très nombreuses ! 1500 parcelles identifiées comme prioritaires feront l'objet d'un travail spécifique qui a finalement permis à la commune de récupérer plus de 3,5 hectares.

Au-delà de ces résultats tangibles, un autre effet est notable : être sur le terrain avec chacun son regard autour d'une carte comme support commun, « *cela permet de mettre collectivement un visage sur l'usage des terres*. » Une autre manière d'envisager le territoire ! Consolidation d'une activité maraîchère, installation d'une pépinière de plantes aromatiques et médicinales mais aussi projets de jardins partagés et nourriciers... Voilà les nombreux effets qui ont pu naître de cet engagement conjoint d'une collectivité et de citoyens.

NOTRE GUIDE PRATIQUE POUR S'ENGAGER SANS TARDER

L'ensemble des leviers à disposition des collectivités est à retrouver dans notre guide pratique « *Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales*. » Après trois éditions et plus de 5000 exemplaires diffusés à travers le territoire national, ce guide est devenu la référence pour appuyer les élus et techniciens, mais aussi les citoyens dans leurs démarches de préservation et de partage des terres agricoles.



Disponible en téléchargement libre ou sur commande : terredeliens.org



© Claire Robert

Aujourd'hui, Mouans-Sartoux est heureux de jouer les passeurs de relais, notamment via le réseau Un Plus Bio qui réunit 300 communes et valorise chaque année son lot de « cantines rebelles » !

Ces quelques exemples prouvent que les leviers qui sont entre les mains des collectivités sont nombreux et variés. Si les élus portent un projet politique clair et sont accompagnés pour les activer... il suffit de quelques années pour qu'il porte ses fruits ! De belles perspectives à l'heure où de nouveaux maires vont prendre les rênes de nos communes et où l'approvisionnement local en produits sains et de qualité devient une exigence incontournable.

Du patrimoine communal à la terre en commun...

Il n'y a qu'un pas ! Engageons-nous en réseaux aux côtés des maires qui souhaitent préserver et partager la terre. Chacun et chacune à notre échelle, nous pouvons contribuer à franchir ce pas, partout dans le pays. C'est pourquoi Terre de Liens a rejoint le Collectif pour une Transition Citoyenne, qui recense dans son « Pacte pour la transition » 32 mesures concrètes pour relier les élus et les citoyens autour d'enjeux écologiques et solidaires. Un terreau fertile à favoriser dès maintenant pour faire germer les communes alimentaires de demain. ●



Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.pacte-transition.org/

La santé par l'assiette... en mobilisant la terre!

On l'a vu fleurir dans les derniers programmes électoraux : la cantine scolaire bio a le vent en poupe. Mais de nombreuses collectivités n'ont pas attendu la loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation (EGalim) pour prendre à bras le corps la question de la qualité de l'alimentation de nos bambins. Elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à s'engager dans cette voie ouverte depuis plus de 15 années par des pionniers dont Mouans-Sartoux est la figure de proue. Cette régie agricole aujourd'hui emblématique permet d'approvisionner à près de 70 % les assiettes entièrement bio des enfants. Si l'objectif prioritaire était « *de proposer un repas respectueux de la santé de l'enfant en terme d'équilibre alimentaire et de qualité des produits* », comme l'indique la mairie, cette politique a également mené la commune à regarder différemment les terres. Ainsi, les surfaces agricoles ont triplé, passant de 42 à 119 hectares lors du vote en 2012 du dernier Plan local d'urbanisme !

PRÉSERVER L'EAU ET LA TERRE, LA BOUCLE VERTUEUSE DE L'AGROÉCOLOGIE

Si beaucoup de collectivités locales se mobilisent pour préserver les terres dans une optique alimentaire, d'autres s'intéressent plus spécifiquement à une autre ressource vitale : l'eau, soumise à de nombreuses sources de pollutions industrielles ou urbaines. L'une des causes principales reste la « pollution d'origine agricole, par les pesticides ou les nitrates, qui dégradent les ressources en eaux souterraines et les rivières », explique Agnès Carlier, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Pour préserver l'environnement, éviter de dépenser les fonds publics dans la dépollution ou dans l'ouverture de nouveaux points de captage, l'action foncière est une solution pertinente. « On protège deux biens communs en une seule action : c'est gagné ! » explique Sylvain Cosson, animateur territorial à Terre de Liens Normandie.

La preuve, à Argentan, une action commune d'acteurs locaux du foncier et de l'eau (collectivité, SAFER, Terre



© Terre de Liens Rhône-Alpes

de Liens, Syndicat d'eau et Agence de l'eau) a mené à une grande réussite. Ce partenariat a permis l'installation d'un éleveur bio autour de l'aire de captage, et de nouvelles parcelles ont pu être proposées à l'agriculteur déjà présent sur ces terres, là où une simple indemnisation est souvent considérée suffisante.

Jean-Charles Laignel, l'éleveur dont l'activité a été consolidée, nous confie : « S'occuper de terres autour du captage, c'est manifester l'intérêt de l'agriculture biologique pour la préservation des sols mais aussi de la nappe phréatique. »

Pour Michel Leyrat, vice-président du Syndicat de l'eau d'Argentan, « cela prouve qu'une opération de ce genre ne peut être menée qu'avec une vraie volonté et en étant persuadé que ce n'est pas qu'en donnant de l'argent que nous résoudrons les problèmes d'environnement [...] problèmes que nous céderons à nos enfants ! » ●

En 2017 en France, la concentration totale en pesticides dépassait la limite légale dans 45 % des points de suivi de l'eau.

« LA TERRE ET L'EAU : DES DESTINS LIÉS »

De nouveaux films illustrent la connexion entre la gestion des terres agricoles et la protection de l'eau, et la manière dont Terre de Liens s'engage sur ces sujets. On y découvre par exemple :

- Les diverses sources de pollutions et comment lutter contre celles-ci,
- Le rôle clé qu'ont les sols dans la filtration et le nettoyage de l'eau,
- Les périmètres nécessaires pour protéger une aire de captage d'eau destinée à l'eau potable.



À voir sur terredeliens.org/films-eau



BIENS VACANTS : QUELS LEVIERS DANS LA LOI POUR RÉCUPÉRER DES TERRES EN FRICHES ?

Moins connue que la bétonisation, la friche reste l'une des principales causes de perte de terres agricoles. A Moëlan-sur-Mer par exemple, plus d'une centaine d'hectares étaient cultivés, y compris par des marins-pêcheurs pour compléter leurs assiettes de produits de la terre. Parmi ces parcelles, certaines se sont progressivement recouvertes de taillis dans l'attente d'une hypothétique urbanisation. Dans d'autres cas, le jeu des indivisions qui a lieu à chaque succession enclenche une dilution de la propriété, à tel point que certains propriétaires ne savent pas qu'ils détiennent un bout de ce foncier !

Dans ce genre de cas, un travail de titan doit être entrepris pour retrouver l'ensemble des détenteurs de droits de propriété. Il faut les recontacter afin d'engager des discussions pour que ces terres retrouvent leur destin agricole en prenant en compte les choix de ces centaines, voire milliers de propriétaires de cette langue de terre !

Du côté juridique, deux principaux dispositifs peuvent être activés par des acteurs publics locaux. La première concerne la « reprise des biens vacants ou sans maîtres. » Dans ce cas, c'est après une période de trois années sans paiement de taxes foncières que la collectivité peut légitimement demander que ces terres soient réintégrées à son patrimoine. Autre dispositif, la procédure de « reprise des terres incultes ou manifestement sous-exploitées. »



© Claire Robert

Une procédure plus complexe, mais qui peut être enclenchée par n'importe quelle personne souhaitant exploiter la friche qui a été repérée. Quel que soit le chemin parcouru et le levier activé, Terre de Liens est formel : c'est l'animation foncière au long cours qui permettra de remobiliser ces terres pour une agriculture paysanne ! Dans le cas de Moëlan-sur-Mer, c'est cette procédure qui a été engagée avec le département du Finistère. Elle permet de travailler sur l'ensemble des parcelles en une seule fois et préserve le propriétaire dans ses droits. ●

Nouveauté à venir : une plateforme nommée Récolte

À la suite de l'édition de son guide référence « Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités territoriales », Terre de Liens a souhaité approfondir le sujet. Car si les acteurs publics ont de multiples leviers à leur disposition, il peut être ardu s'y

retrouver, de les activer de manière judicieuse en les articulant dans une véritable stratégie foncière territoriale. C'est pourquoi une nouvelle plateforme de « Recueil d'Expériences Collectives et Territoriales pour la préservation et le partage de la

terre » (Récolte), élaborée avec l'INRAE et son Unité Mixte de Recherche Innovation verra le jour au second semestre 2020. La plateforme collaborative permettra aux élus et techniciens de s'inspirer d'initiatives déjà menées sur le territoire national.

QUAND UNE COLLECTIVITÉ FAIT POUSSER UNE FERME



© Terre de Liens Rhône-Alpes

En 2012, à Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon est élu aux élections municipales. Dès sa prise de fonction, son cap est clair : « Je veux faire de Magny un territoire exemplaire en termes d'économie d'énergie, d'agriculture de proximité, de recyclage. »

Peu de temps après, un appel à projet d'aménagement « Pour une agriculture biologique périurbaine dans les Yvelines » paraît pour convertir une friche de 15 hectares. C'est la réponse construite par Abiosol (le pôle de compétences réunissant le Groupement des Agriculteurs Bio, l'espace test le Champ des possibles, Terre de Liens et le réseau des AMAP) qui est retenue et suscite une large mobilisation. Les élus, les techniciens et les habitants participent activement à l'élaboration du projet, et peu à peu la friche est dotée d'un forage et d'un bâtiment agricole. Deux ans après la parution de l'appel à projet, Robert Pirès, le premier

maraîcher, signe un bail rural environnemental. Il s'installe, ravi de cette dynamique locale : « On sentait une vraie volonté politique mais aussi citoyenne de remettre de l'agriculture au sein de la ville. »

Il vend sa production en circuit court au Panier des Hameaux, l'AMAP qui a contribué à la vitalité du projet et à la participation citoyenne. Le succès de l'initiative se pérennise puisqu'en 2018 on voit l'arrivée d'un deuxième maraîcher et tout récemment d'un berger ! Le pari de l'installation d'une agriculture bio et de proximité est réussi.

Le maire lui-même est très curieux de la suite. Pour lui, « la réelle réussite sera quand d'autres communes prendront cette problématique à bras le corps. »

Qui reprendra le flambeau de Magny ? Quelle commune est prête à relever ce défi ? ●

A-T-ON BÉTONNÉ PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Chaque année, les espaces naturels, agricoles et forestiers sont rognés par la construction de nouvelles habitations, des aménagements urbains, etc.

L'Observatoire de l'artificialisation des sols, piloté par le Cerema,* confirme qu'après une baisse du rythme annuel observée de 2009 à 2017, la tendance est repartie à la hausse en 2018 avec 23 300 hectares imperméabilisés de manière totale ou partielle.



Cartographie et données disponibles sur artificialisation.biodiversitetousvivants.fr

*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

INTERVIEW D'ANTOINE VILLAR

Chargé de mission « Territoires bio » à la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB)

Qu'est ce qui amène les élus à se pencher sur les problématiques de transition agricole ?

L'enjeu de la protection de la ressource en eau, qui a incité de nombreuses collectivités locales à investir la thématique agricole ces dernières années, est aujourd'hui fréquemment intégré dans le cadre de démarches territoriales plus globales, qui visent également à préserver la biodiversité, à créer de l'activité économique durable, à faciliter l'accès à une alimentation saine, etc.

Une collectivité peut agir seule mais elle a tout intérêt à penser collectif...

Quelles sont les différentes actions que peut mener une collectivité pour engager ces transitions ?

Une collectivité peut agir seule (par la commande publique, la maîtrise foncière...) mais elle a tout intérêt à penser collectif, en mobilisant les acteurs du territoire intéressés : acteurs agricoles, économiques, associatifs, institutionnels, les citoyens... Il s'agit alors de s'entendre sur les enjeux, de construire un plan d'action et le mettre en œuvre collectivement, dans la durée.

Concrètement, ces projets territoriaux de transition agricole interviennent fréquemment dans le domaine de l'alimentation (circuits courts, bio en restauration collective), de l'installation (action foncière, accompagnement des porteurs de projets), de l'appui au développement de nouvelles filières agricoles (coopérations avec les acteurs économiques à différentes échelles)...

La réussite de tels projets passe également par la mobilisation du monde agricole conventionnel. Au-delà de l'accompagnement vers la bio par exemple (sensibilisation, formations, expérimentations agricoles...), il est utile de réellement associer les agriculteurs du territoire à la définition et à la mise en œuvre du projet, de comprendre les envies individuelles et collectives, ce qui peut freiner l'évolution de leurs pratiques. Cela pousse les collectivités locales à s'interroger sur les « postures » à privilégier et les modalités d'un dialogue territorial apaisé.

Quelques idées fortes à avoir en tête ?

La réussite de tels projets passe également par la mobilisation du monde agricole conventionnel. Au-delà de l'accompagnement vers la bio par exemple (sensibilisation, formations, expérimentations agricoles...), il est utile de réellement associer les agriculteurs du territoire à la définition et à la mise en œuvre du projet, de comprendre les envies individuelles et collectives, ce qui peut freiner l'évolution de leurs pratiques. Cela pousse les collectivités locales à s'interroger sur les « postures » à privilégier et les modalités d'un dialogue territorial apaisé.

Comment essayer des projets novateurs ?

La FNAB a lancé ce printemps un nouveau site web, territoiresbio.fr, pour mettre en avant certains de ces projets territoriaux de transition agricole et offrir des outils aux élus, acteurs agricoles, associatifs et citoyens, qui souhaiteraient s'engager localement en faveur de la transition. ●



Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.territoiresbio.fr

Agir à son échelle avec PARCEL

AU FAIT...

- Au-delà d'un engagement auprès de nos producteurs locaux, comment agir en faveur d'une alimentation reterritorialisée ?
- Combien d'hectares agricoles pour nourrir ma ville, ma commune ?
- Quels impacts mon assiette a-t-elle sur l'émission de gaz à effet de serre, la destruction d'espèces ou la déforestation importée ?

Pour se projeter dans le concret, la plateforme PARCEL* (Pour une Alimentation Résiliente Citoyenne Et Locale) permet d'évaluer les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles induits.

Faites l'expérience, saisissez votre code postal dans PARCEL !



Rendez-vous sur parcel-app.org

*PARCEL a été développé par Terre de Liens, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et le Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne).

Cultiver l'indépendance

Cultiver avec des ânes, une pratique d'un autre temps? Ce n'est pas ce que vous dira Mathieu Pépin. La tête sur les épaules et les pieds dans la terre, ce jeune paysan consolide petit à petit sa ferme maraîchère en traction animale. /// Par Valérie Rosenwald

Rien ne prédestinait Mathieu à l'agriculture. Le lycée en filière générale ne lui convient pas et il doit se réorienter. «*Je ne savais pas trop où j'allais, je ne connaissais rien à l'agriculture mais j'aimais bien être dehors, je me suis donc tourné vers une filière techno en lycée agricole.*» Il obtient ainsi un bac professionnel en travaux paysagers en 2003 et ses premières années professionnelles se déroulent au sein d'une entreprise d'espaces verts.

Pendant sept ans, il tond des pelouses, abat des arbres, s'occupe des jardins et... il finit par s'ennuyer ! Il ne trouve plus tellement de sens à ce qu'il fait et surtout il supporte de moins en moins de travailler dans le bruit des débroussailleuses, tondeuses et autres machines. Une recherche Internet l'amène à rencontrer l'association PROMMATA, qui soutient l'agriculture paysanne par le développement de la traction animale moderne. Il décide d'y aller voir de plus près et suit un stage avec eux. Il en revient convaincu par ce mode de culture qui ne dépend pas du pétrole pour être mis en œuvre.

Il quitte donc son travail pour se lancer dans cette voie. «*Au départ, je suis parti de l'idée de l'indépendance énergétique grâce aux animaux, je ne me suis pas dit que je voulais être maraîcher, j'aurais aussi pu être prestataire en traction animale.*» Mais la rencontre avec un maraîcher lui montre que c'est un système performant et il entame un parcours de formation avec l'objectif de s'installer comme



© Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais

paysan. Un certificat de spécialisation en maraîchage dans la poche, il achète des ânes et commence à cultiver en 2013. Pendant la première année, il est accompagné par la couveuse d'activités agricoles «*À petits pas*» qui apporte un soutien en gestion et permet de tester son activité en gardant ses droits au chômage.

Pendant ce temps, il monte petit à petit une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

pour la commercialisation de sa production. Il s'installe début 2015 sur 1,2 hectares dont 40 ares de terres familiales qu'il a achetées et 80 ares en location. À partir de là, il augmente petit à petit le nombre de paniers distribués aux Amapiens. En 2018, dans cette région où la pression foncière est importante, il repère 3,4 ha de terres qui se libèrent à proximité et demande à Terre de Liens de les acquérir. «*Pour moi, ces terres ouvrent des possibilités de développement, par exemple pour*

permettre à terme à ma compagne de s'installer avec moi, mais c'est surtout une sécurisation. Même si je perds les terres en location, je pourrai continuer mon activité.»

C'est une vraie satisfaction pour moi de travailler à mon rythme et dans le silence avec mes ânes.

Mathieu est maintenant maraîcher depuis près de sept ans, et il commence à avoir un rythme de croisière, même si cela lui demande encore beaucoup de travail. Pour le soulager un peu, ses parents et sa compagne Éléonore lui donnent un coup de main. Cette dernière l'aide notamment pour la communication avec les Amapiens qui, de leur côté, viennent de temps en temps lui prêter main forte pour les gros chantiers. Et surtout, le travail avec les ânes devient de plus en plus fluide. *« On a fait du chemin, mes deux ânes et moi. Aujourd'hui, ils sont plus autonomes et interviennent même dans des formations pour la traction animale. De mon côté, je me permets d'utiliser le tracteur quand c'est indispensable mais moins je le fais, mieux je me porte. C'est une vraie satisfaction pour moi de travailler à mon rythme et dans le silence avec mes ânes. »*

Au-delà des conditions de travail, il y a également pour Mathieu le sens que prend ce choix dans un monde où la dépendance au pétrole va devenir de plus en plus problématique. Il apprécie la liberté et l'autonomie que cela lui apporte et insiste sur la cohérence du système : *« Non seulement les ânes ne consomment pas de carburant, mais en plus leur crottin permet de fertiliser les sols. La boucle est bouclée! »* ●

LA FERME DE BEUSART

Le Jardin de Pépin est une ferme maraîchère en traction animale située dans les Hauts-de-France sur la commune de Willies, entre Lille et Laon. Sa surface totale est de 4,8 ha dont 3,4 ha acquis par Terre de Liens. Pour le moment, seul 1,4 ha est cultivé : 0,2 ha sert à l'alimentation des ânes, 0,2 ha pour des cultures pérennes (artichauts, framboises...) et le reste en maraîchage diversifié avec 800 m² de serres. Toute la commercialisation se fait sur la ferme auprès d'un groupe en AMAP (45 paniers par semaine).



© Antea - Photographie

Un autre regard...

> Michel Lamarque, président de l'association « la Pépinière des possibles » qui porte l'AMAP. J'ai connu Mathieu au tout début de son aventure alors qu'il cherchait à monter une AMAP pour s'installer. De mon côté, j'étais déjà militant de longue date dans l'économie solidaire et, avec des amis, on s'est regroupés à plusieurs pour porter le projet et appuyer son installation. Je n'ai jamais eu de doute sur sa capacité à mener à bien son installation en traction animale. C'est un homme courageux qui est centré sur son travail. Et, malgré son côté réservé, il fait preuve d'une grande ouverture. Le démarrage a été un peu difficile mais Mathieu commence à prendre le dessus. Parti de ce qu'on pourrait appeler un grand jardin, il a construit sa ferme petit à petit et a maintenant 5 ou 6 serres et une terre qui lui permet de tout cultiver. Je l'admire de faire ce métier difficile où il faut travailler beaucoup pour une rémunération plutôt modeste, mais je sens que pour lui, c'est un vrai choix de vie!

Portraits de paysans dans une société en confinement

Pendant cette période qui a bousculé tout le secteur agricole, Terre de Liens a pris des nouvelles de ses fermiers et fermières. Voici comment Maëva, paysanne-boulangère installée à Quibou (Normandie) sur une ferme avec six autres producteurs, a adapté son activité au quotidien. /// Entretien mené par Constance Gard



© Le Pain de mon grand-père

En quoi consiste ton activité ?

Je suis paysanne-boulangère, agricultrice avant tout, je fais de la transformation céréalière en pain depuis l'été 2019. Étant fille de pâtissier et petite-fille de boulanger, je voulais faire honneur à mon grand-père.

Dans mon collectif agricole, nous sommes six : Martin, paysan brasseur, Antoine, maraîcher, Pauline, éleveuse de brebis pour de la transformation fromage, Thierry, en phase d'installation pour des poules pondeuses et volailles, et Philippe, éleveur de moutons pour de la viande d'agneau.

Le confinement a commencé mi-mars. Comment le vis-tu ?

Il faut toujours se justifier sur le fait que le marché est nécessaire pour les gens. Expliquer sans cesse pourquoi notre marché est beaucoup plus sain que les supermarchés.

Nous avons eu la chance d'être soutenus par la maire, qui a été très réactive pour rétablir le marché. Nous faisons partie d'un collectif, nous sommes organisés, mais les installations sont plus longues et nous demandent d'arriver tôt ! C'est beaucoup de fatigue et de stress.

Nous sentons que nous sommes surveillés et que le moindre faux pas pourrait entraîner la fermeture du marché. Heureusement, je m'aperçois qu'il y a de plus en plus de clients qui sont rigoureux et respectent les mesures barrières.

« J'espère que ça va réveiller les consciences, celles de personnes qui ne venaient pas avant et qui s'aperçoivent du bien-fondé de tout ça, que c'est important pour l'économie locale et que ce n'est pas forcément une contrainte ! »

Notre maraîcher a fait son plus gros marché depuis cinq ans ! Même au niveau de ses pré-commandes en ligne, les ventes ont triplé depuis trois semaines.

Y a-t-il eu des impacts sur vos ventes ?

Lors du marché de la deuxième semaine de confinement, j'ai vendu mes trois fournées en une heure, et j'aurais pu vendre une ou deux fournées de plus ! Ça m'embête beaucoup de dire aux gens que je n'ai plus de pain. C'est un produit qui répond vrai-



© Le Pain de mon grand-père

ment à la crise actuelle, donc en faire est presque un devoir !

Notre maraîcher a fait son plus gros marché depuis cinq ans ! Même au niveau de ses pré-commandes en ligne, les ventes ont triplé depuis trois semaines.

Votre clientèle a-t-elle évolué ?

Nous avons de nouveaux clients et c'est chouette, j'espère qu'ils continueront à venir après la crise ! Ils viennent des communes limitrophes car d'autres marchés ont été interdits. Les clients habituels viennent toujours et prennent parfois des produits pour leurs voisins ou leurs proches. Les clients me souhaitent souvent du courage, sentent que nous faisons un

Les clients me souhaitent souvent du courage, sentent que nous faisons un maximum d'effort.

maximum d'efforts. Une véritable solidarité s'est instaurée entre le producteur et le consommateur.

La main-d'œuvre sur la ferme est-elle suffisante ?

Nous pouvons faire un appel à soutien au niveau local. Quant à l'appel national à soutenir les agriculteurs, je le vois plus comme

« J'espère qu'après la fin du confinement les gens vont continuer à réfléchir sur ce qu'ils consomment et la manière dont ils le font ! »

Vincent Houdard, éleveur bovin à la ferme de Vispens (12)

« On est paysans, on n'a pas une activité où on s'arrête quand on connaît un revers. On a déjà vécu des périodes de crises climatiques et ça sert de leçon : on est capables d'être forts ensemble. C'est ça, la résilience des agriculteurs ! »

Jérémie Vandermosten, maraîcher à la ferme de Galinagues (11)

 **Deux autres portraits à découvrir** sur notre site : terredeliens.org

une valorisation de l'électorat car, ces derniers temps, le gouvernement est mal vu par les agriculteurs... Comme c'est tendu au niveau des municipalités pour le second tour, ils récupèrent des voix !

Et le pain, dans tout ça ?

Le pain paysan, c'est le produit typique qui répond parfaitement à ce genre de crise sanitaire. C'est un pain qui se conserve une semaine, nous évitant d'aller tous les jours à la boulangerie acheter sa baguette - et de multiplier les risques de contamination ! ●

Décrypter l'énergie

Des réponses aux idées reçues sur la transition énergétique /// B. Labaune et D. Fèvre

De la ferme du Gerموirs, dans la région Hauts-de-France, à celle de Clayrac, en Occitanie : ça y est, les énergies renouvelables s'installent dans les fermes !

Depuis quelque temps déjà, le lien entre le monde agricole et les énergies renouvelables nous agite à Terre de Liens. Éolien, photovoltaïque, méthanisation, petite hydroélectricité ou bois énergie... Nous avons besoin de matière pour nous éclairer dans les choix que nous aurons à faire sur ce sujet pour les fermes Terre de Liens.

Perspectives partagées

Pour partir sur de bonnes bases, nous avons choisi de travailler avec des acteurs reconnus de ce milieu et qui, comme Terre de Liens, ont la fibre citoyenne.

Énergie Partagée développe des installations de production d'énergie renouvelable citoyenne partout en France (via de l'épargne citoyenne, comme notre Foncière), tandis qu'Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopérative.

Solagro est connue pour son orientation sur les thématiques agroécologique et alimentaire, (elle a notamment produit le scénario Aterres2050 sur le système français).

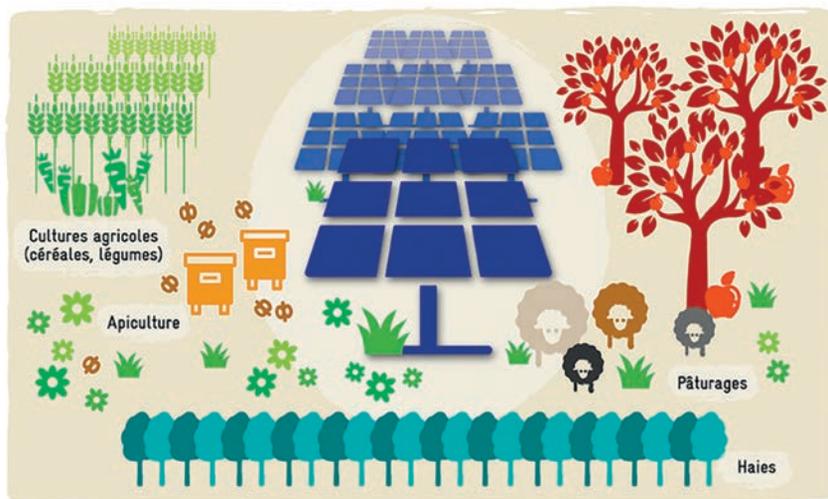
Enfin, le scénario de l'association Negawatt est un document de référence sur la transition énergétique qui prône sobriété et efficacité, en amont du développement des énergies renouvelables.

Un travail collectif pour questionner les impacts

Le site Décrypter l'énergie (decrypterlenergie.org) rassemble les huit articles issus de cette réflexion de fond :



Les solutions existent pour concilier production d'énergie photovoltaïque au sol et activités agricoles



DECRYPTERLENERGIE.ORG

Pour partir sur de bonnes bases, nous avons choisi de travailler avec des acteurs reconnus de ce milieu et qui, comme Terre de Liens, ont la fibre citoyenne.

- Les parcs solaires photovoltaïques au sol consomment-ils des terres agricoles ?
- Oiseaux, chauves-souris et éoliennes : quelle cohabitation ?
- Peut-on concilier petite hydroélectricité et maintien de la biodiversité ?
- ...

un peu de travail : définir dans quelle mesure les fermes Terre de Liens pourront produire de l'énergie.

Par la suite, les fermiers et chaque association territoriale vont être consultés pour établir une décision commune sur les directions à prendre. ●

Une réflexion à amorcer dans tout le mouvement

Cette première étape franchie avec l'aide de nos partenaires, il nous reste



Consulter les articles sur decrypterlenergie.org

Projet soutenu par l'ADEME et la société wdp.

CHRISTOPHE BAYLE, INITIATEUR DE LA PHOTOTHÈQUE

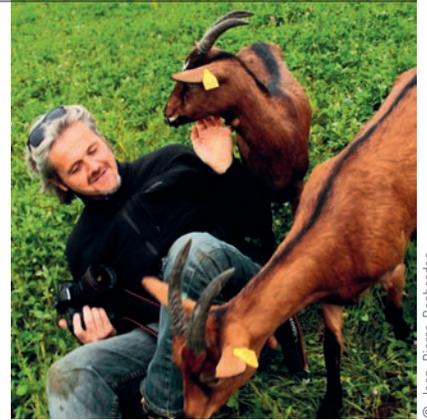
Fabrice Perez

Comme beaucoup de bénévoles, je me suis vite retrouvé sur les stands à devoir parler des fermes de ma région. Habitant la Charente depuis seulement quelques années et n'ayant aucun lien avec l'agriculture autre que mon alimentation, j'avais besoin de savoir de quoi je parlais exactement. Cela conduit Christophe à se rendre sur une ferme des Deux-Sèvres en mai 2017. Les photos qu'il prend en amateur sur place vont intéresser le fermier.

De ce déclic va naître un projet d'exposition photographique pour le stand de l'association territoriale. « La photogra-

phie est un rêve depuis longtemps mais j'étais paresseux d'apprendre. Quand on m'a donné le feu vert pour l'expo, je me suis perfectionné et suis parti à la rencontre des fermiers. » L'un d'eux lui confie vouloir « que ses vaches soient belles »; un autre, dont Christophe ne savait pas s'il avait apprécié l'exercice, vient sur le stand avec des amis pour leur montrer les clichés. Cette agriculture photogénique rend fiers paysans et bénévoles et promeut le projet politique de Terre de Liens.

Par la suite, il s'investit dans la généralisation et l'organisation de cette pratique à l'échelle du mouvement. Pendant plus d'un an, il accompagne la



© Jean-Pierre Desbordes

Fondation dans la création de de la photothèque nationale en ligne, un outil interne qui reste à promouvoir, tout comme le rôle de référent photo, qu'il pourrait y avoir dans chaque région. ●

CAMILLE MÉNARD, DU GOÛT POUR LA GESTION

Corinne Dupasquier

Camille a connu Terre de Liens Auvergne en 2014, au moment où est réalisée une collecte pour la ferme des Salles, dans l'Allier. Une action concrète à laquelle elle s'est attachée en proposant son aide pour l'envoi des courriers aux futurs actionnaires.

« Je suis restée en m'appropriant le fonctionnement mais surtout la philosophie de Terre de Liens. Je consomme des produits bios, et j'ai pris conscience qu'en tant que citoyenne, j'ai un "droit de regard" sur comment cela est produit. J'ai aussi apprécié l'ouverture de l'équipe (salariée et bénévole) dans son respect des souhaits de chacun en fonction des compétences, et j'ai trouvé ma place dans la partie "gestion" de la vie associative. »

Après avoir plongé les mains dans la base de données, Camille est devenue trésorière. Maman de deux enfants, à la reprise de son activité professionnelle de consultante en gestion des biodéchets, elle a troqué sa place pour celle de vice-trésorière. Dorénavant, elle s'occupe du versement des salaires, des contacts avec la banque, et fait toujours partie de la commission Finances. Même pendant son temps libre,



elle ne trahit pas son goût pour la gestion et joue à Agricola, « un jeu de gestion sur une ferme au 17^e siècle où la diversification est primordiale pour gagner. » ●

→ Est-ce que je peux à nouveau souscrire des actions ?

Oui, c'est une manière essentielle d'agir pour la préservation des terres agricoles !

La souscription d'actions à la Foncière Terre de Liens pour l'année 2020 est à nouveau possible depuis le 10 février.

La valeur d'une action est de 104 € et, à ce jour, la réduction fiscale de l'impôt sur le revenu est de 18 %. Un nouveau dispositif a été inclus dans la Loi de Finances 2020 permettant le maintien des réductions fiscales, avec une augmentation du taux à 25 % en 2020 sous les mêmes conditions.

Toutefois, les décrets d'application qui permettraient de rendre effective cette évolution législative (Art. 199 terdecies-0 AB du code général des impôts) n'ont pas encore été publiés. Ainsi, le risque existe que la Foncière ne soit finalement plus éligible à l'émission de reçus fiscaux.

Nous sommes actuellement en dialogue avec le ministère de l'Économie et des Finances pour nous assurer de la faisabilité technique d'application des décrets mais nous ne pouvons garantir ni le contenu des décrets ni leur parution (dans le contexte d'une crise sanitaire). C'est pourquoi toute souscription doit être réalisée en connaissance de l'existence de ce risque.

De ce fait, l'établissement du reçu fiscal est différé jusqu'à ce que la Foncière soit définitivement fixée sur le régime dont relèvent les souscriptions reçues.

Pour retrouver toutes les informations sur la souscription et les autres conditions (inchangées en 2020), rendez-vous sur le site de Terre de Liens où une actualité sera publiée dès que les décrets seront connus.

→ Les chiffres 2019

En 2019, nous avons dépassé la barre des 1000 bénévoles actifs (980 en 2018) et le mouvement rassemble plus de 24 600 membres.

Près de 8 000 personnes ont adhéré au réseau associatif (7 100 en 2018). Le montant total des adhésions s'élève à plus de 180 000 € pour 2019. À noter qu'également, en 2019, le nombre de cédants accompagnés a doublé ! Plus de 700 personnes ont pu trouver des réponses à leurs questions (340 en 2018).

Sur la même période, 1 700 citoyens ont épargné à la Foncière, parmi lesquels 1 000 sont de nouveaux actionnaires.

La collecte citoyenne a réuni 8 M€ (7,8 M€ en 2018) et le nombre total d'actionnaires a dépassé les 15 000.

Enfin, 4 300 personnes ont soutenu Terre de Liens par un don en 2019 pour un montant total de 1,7 M€ (1,5 M€ en 2018) et plus de 1 100 personnes sont des donateurs réguliers.



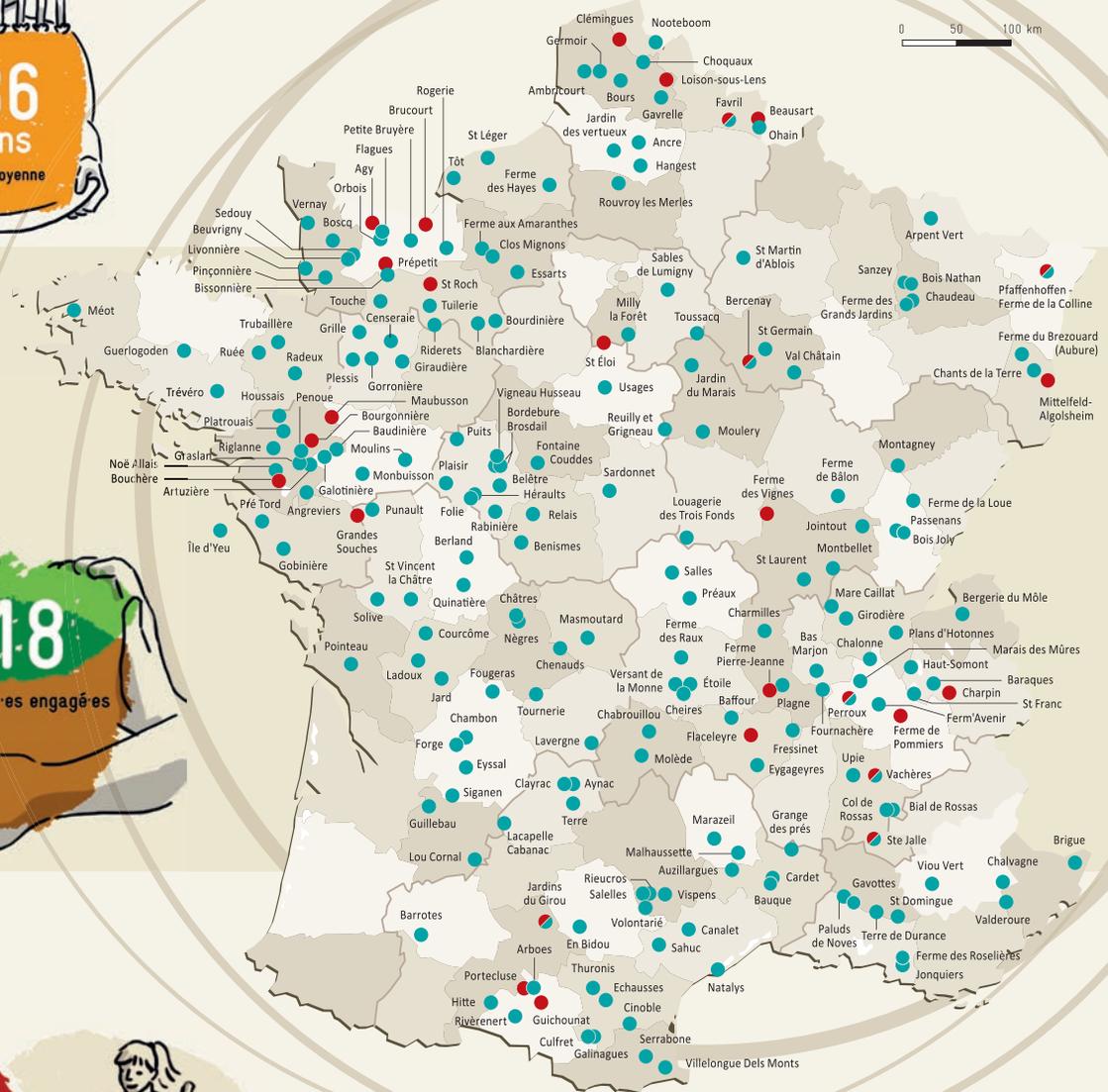
FOCUS SUR LES FERMES

Depuis le début de son activité, **Terre de Liens a acquis 219 fermes**, soit 5750 hectares achetés et préservés de la spéculation.

78 % de la commercialisation de produits de nos fermiers et fermières se fait en vente directe sur les marchés ou à la ferme, par le biais des Amap ou dans des magasins de producteurs. Enfin, côté apprentissage et transmission, 5 % des fermes accueillent des activités de formation agricole (couveuse, fermier formateur...).

LES FERMES TERRE DE LIENS

© Illustrations : Fleur Pinsard



- Acquisition par la Foncière
- Donation, legs ou acquisition par la Fondation
- Co-acquisition Foncière / Fondation

Il n'y a pas de ferme Terre de Liens en Corse pour le moment.

[Mars 2020]

© Carte : Emmanuelle Bournay

URBANISATION ET LUTTES CITOYENNES

CARMA retient son souffle

À 10 kilomètres de la Porte de la Vilette à Paris, 680 hectares de terres fertiles pourraient être à la base d'un projet de territoire basé sur l'agriculture. Le collectif CARMA a remis son projet au gouvernement. /// Anne Gellé

À Villiers-le-Bel, lors de la réunion des acteurs locaux organisée par CARMA le 7 novembre 2019, le haut fonctionnaire chargé par le gouvernement de proposer un projet de territoires pour le Grand Roissy annonce que la « soucoupe volante Europacity » ne se posera pas. Ce centre commercial avec espaces de loisirs était « la locomotive » pour urbaniser les terres fertiles du Triangle de Gonesse, pour l'instant cultivées mais peu mises en valeur. La gare du Grand Paris, initialement prévue sur le site, est elle aussi suspendue mais seulement pour un an. Rien n'est donc acquis.

CARMA (Coopération pour une Ambition agricole, Rurale et Métropolitaine d'Avenir), collectif à l'œuvre depuis 2016, met à la disposition du gouvernement un dossier décrivant la mise en œuvre de son projet territorial pour le périurbain de la plaine de Gonesse, basé sur l'agriculture et l'écologie pour le bénéfice des habitants. Pour le moment, la zone d'aménagement



concerté (ZAC) est encore vierge de toute construction. Si la métropole du Grand Paris veut affirmer sa volonté « d'agir pour nourrir », c'est le moment de concrétiser son engagement.

Au sein du collectif CARMA, Terre de Liens souligne l'intérêt d'accompagner les agriculteurs en place et désireux de faire évoluer leurs pratiques et/ou leurs cultures. Les collectivités locales soucieuses de mettre en œuvre un projet alimentaire territorial (PAT) ont la possibilité de le faire avec l'aide d'Abiosol*.

Aux côtés des acteurs locaux, l'équipe CARMA sensibilise également les habitants aux enjeux liés à leurs terres nourricières. Une mallette pédagogique a été réalisée dans cette intention et sera prochainement diffusée.

Le projet CARMA vise à démontrer que les cultures en bio variées dans des ceintures maraîchères et l'horticulture sont des activités rentables qui créent des emplois. La formation aux métiers de bouche et à ceux de l'agriculture de grande culture renouvelée (agroforesterie, permaculture, etc.) et la commercialisation de produits sains sont porteurs de sens pour demain. Ils contribuent à leur échelle à la mobilisation indispensable sur les enjeux du climat et de la biodiversité. ●

*L'association Abiosol (Agriculture biologique solidaire) réunit Terre de Liens Île-de-France, le réseau des AMAP d'Île-de-France, le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) et les Champs des Possibles.

UN DOCUMENTAIRE



Douce France, un documentaire de Geoffrey Couanon

A-t-on le pouvoir d'agir sur son territoire quand on a 17 ans ?

Un groupe d'adolescents de Seine-Saint-Denis enquête sur un gigantesque projet de parc de loisirs qui implique de bétonner les terres agricoles proches de chez eux. Au gré de leurs investigations, ils rencontrent promoteurs, élus, militants, paysans et commerçants... Et bousculent au passage leurs idées reçues sur l'agriculture. Suivez le projet sur doucefrance-lefilm.fr



Adhérer, c'est soutenir collectivement une agriculture paysanne et locale

19 ASSOCIATIONS TERRITORIALES
AGISSENT PRÈS DE CHEZ VOUS,
RASSEMBLENT LES CITOYENS
ET MOBILISENT LES DÉCIDEURS
POLITIQUE POUR PRÉSERVER
L'AVENIR DE NOS CAMPAGNES.

BULLETIN D'ADHÉSION Plus pratique, plus rapide, privilégiez l'adhésion en ligne : www.terredeliens.org

Mme M. Nom* _____
Prénom* _____
Personnes morales : nom de la structure et forme juridique _____

Adresse* _____
Code postal* _____
Commune* _____
Pays _____ Tél _____
E-mail _____

➔ Je choisis une association régionale

- Aquitaine · Alsace · Auvergne
 Bourgogne-Franche-Comté · Bretagne
 Centre Val-de-Loire · Champagne-Ardenne
 Corse · Hauts-de-France · Île-de-France
 Languedoc-Roussillon · Limousin · Lorraine
 Normandie · Midi-Pyrénées · Pays de Loire
 Poitou-Charentes · PACA · Rhône-Alpes

➔ J'adhère à Terre de Liens pour l'année civile en cours

20 €** 50 € 100 € 150 € Autre _____

J'adhère au nom d'une personne morale 50 €** Autre _____

➔ Je finalise mon envoi

- > Règlement par chèque à l'ordre de "Association Terre de Liens"
> À renvoyer accompagné de ce bulletin à Terre de Liens
25, quai André Reynier - 26400 Crest

- Je souhaite recevoir des informations de Terre de Liens par email
 Je souhaite m'impliquer en tant que bénévole

* champs obligatoires **La valeur minimale de l'adhésion est de 20€ pour une adhésion personne physique et 50€ pour une adhésion personne morale



Adhérer,

c'est nous accompagner

dans nos actions locales.

Retrouvez **les 219 fermes**
Terre de Liens accompagnées
par les 19 associations territoriales
et rejoignez le mouvement sur
terredeliens.org